

<b>1er semestre : 10 semaines</b>	
<b>Thème : DIAGNOSTIC, ANALYSE SITE ET PAYSAGE ET REGLEMENTATION</b>	
<b>UE 1-1 : LA SOCIETE ET NOUS</b>	<b>90 heures</b>
Se situer dans des questions de société et répondre à des besoins d'information pour soi ou pour un public.	9 ECTS
<b>UE 1-2 : LE PAYSAGE ET LE SITE</b>	<b>116 heures</b>
Réaliser le diagnostic d'un espace avant interventions et analyser le site à aménager dans son contexte au regard d'une commande.	12 ECTS
<b>UE 1-3 : LA REGLEMENTATION</b>	<b>95 heures</b>
Assurer la sécurité et la mise en œuvre des réglementations et réaliser les travaux préparatoires à la mise en place d'ouvrages, infrastructures et réseaux.	9 ECTS
<b>2ème semestre : 10 semaines</b>	
<b>Thème : COMMUNICATION SOCIETALE ET TECHNIQUES D'AMENAGEMENT</b>	
<b>UE 2- 1 : CONDUIRE UN PROJET DE COMMUNICATION</b>	<b>40 heures</b>
Conduire un projet et communiquer sur le projet avec des moyens adaptés.	4 ECTS
<b>UE 2-2 : LES ENJEUX DE LA SOCIETE</b>	<b>70 heures</b>
Saisir les enjeux de la réalité socio-économique et argumenter un point de vue dans un débat de société.	8 ECTS
<b>UE 2-3 : ORGANISER LA VEGETALISATION ET LA CONSTRUCTION D'UN AMENAGEMENT PAYSAGER</b>	<b>154 heures</b>
Planifier les travaux et la logistique nécessaire aux chantiers, conduire les opérations de végétalisation et de réalisation d'ouvrages maçonnés.	18 ECTS
<b>3ème semestre : 10 semaines</b>	
<b>Thème : CONCEPTION PROJET ET ENTRETIEN D'AMENAGEMENT</b>	
<b>UE 3-1 : L'ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS</b>	<b>80 heures</b>
Réaliser les plans de gestion (végétalisation, maintenance des ouvrages, infrastructures, réseaux et équipements), les fiches techniques correspondantes en respectant une commande.	7 ECTS
<b>UE 3-2 : CONCEVOIR UN PROJET</b>	<b>200 heures</b>
Déterminer le coût d'un projet dans son environnement et concevoir un projet d'aménagement paysager.	17 ECTS
<b>UE 3-3 : PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL</b>	<b>35 heures</b>
Développement du projet personnel et professionnel.	6 ECTS
<b>4ème semestre : 9 semaines</b>	
<b>Thème : MANAGEMENT, ORGANISATION ET ANALYSE</b>	
<b>UE 4-1 : LA GESTION D'EQUIPE</b>	<b>36 heures</b>
Gérer des équipes au travail en appliquant un management responsable et gérer un aléa sur un chantier.	6 ECTS
<b>UE 4-2 : SUIVI ET BILAN D'UN CHANTIER</b>	<b>85 heures</b>
Assurer le suivi technico-économique d'un chantier et intégrer la domotique dans un chantier.	13 ECTS
<b>UE 4-3 : PRESENTATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT</b>	<b>55 heures</b>
Présenter un projet d'aménagement paysager en français et en anglais.	11 ECTS

<b>PLURI DISCIPLINARITE</b>	<b>125 HEURES</b>
ANGLAIS	60 heures
EPS	60 heures
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE et REX	49 heures
EIL : Quand l'automatisation est au service de l'aménagement paysager et de l'environnement : LA DOMOTIQUE	